

FILIERE TECHNIQUE

**Avis d'ouverture**

Le Service Mutualisé des Concours et Examens professionnels (\*) organise, pour la région Nouvelle-Aquitaine, au titre de l'année 2025

**LES CONCOURS EXTERNE ET INTERNE D'AGENT DE MAITRISE  
(CATEGORIE C)**

**Conditions d'accès**

**Concours externe** : ouvert aux candidats titulaires de deux titres ou diplômes sanctionnant une formation technique et professionnelle, homologués au moins au niveau 3 (anciennement niveau V).

**Concours interne** : ouvert aux fonctionnaires et agents publics, ainsi qu'aux agents en fonction dans une organisation internationale intergouvernementale ; les candidats doivent justifier au 1er janvier de l'année du concours de trois années au moins de services publics effectifs dans un emploi technique du niveau de la catégorie C ou dans un emploi d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles, compte non tenu des périodes de stage ou de formation dans une école ou un établissement ouvrant accès à un grade de la fonction publique.

**REPARTITION DES SPECIALITES**

SPECIALITE	POSTES		CDG ORGANISATEUR	LIEU DE L'EPREUVE ECRITE
	Externe	Interne		
Bâtiment, travaux publics, voirie, réseaux divers	28	40	<b>CDG de la Gironde</b> Immeuble HORIOPOLIS - 25 rue du Cardinal Richaud - CS 10019 33049 BORDEAUX CEDEX Tél. 05 56 11 94 30- www.cdg33.fr	Bordeaux ou sa proche banlieue et dans le département de la Haute-Vienne
Environnement, hygiène	21	30		
Espaces naturels, espaces verts	14	20		
Mécanique, électromécanique, électronique, électrotechnique	7	10		
Restauration	14	20		

DEBUT DES INSCRIPTIONS OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE LIMITE DE RETRAIT DES DOSSIERS D'INSCRIPTION OU DES PREINSCRIPTIONS SUR INTERNET	DATE DE CLOTURE DES INSCRIPTIONS	EPREUVES D'ADMISSIBILITE
Mardi 3 septembre 2024	Mercredi 9 octobre 2024	Jeudi 17 octobre 2024	Jeudi 23 janvier 2025

(\*) Service mutualisé concours et examens professionnels (SMCE) : 9 centres de gestion de Nouvelle-Aquitaine mutualisent l'organisation de leurs concours et examens professionnels (centres de gestion de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Creuse, de la Gironde, du Lot-et-Garonne, des Pyrénées-Atlantiques, des Deux-Sèvres, de la Vienne et de la Haute-Vienne). Ce service mutualisé est porté par le Centre de Gestion de la Gironde

**Attention :**

La préinscription en ligne sera accessible :

- sur le site internet du centre de gestion de la Gironde : [www.cdg33.fr](http://www.cdg33.fr)
- ou directement par l'intermédiaire du portail national «[concours-territorial.fr](http://concours-territorial.fr)»

Les candidats pourront y saisir leurs données pour ainsi effectuer leur pré-inscription selon les dates et heures mentionnées ci-dessus. Cette préinscription générera automatiquement un formulaire d'inscription ainsi que la création d'un espace candidat sécurisé uniquement accessible ensuite sur le site du centre de gestion de la Gironde.